

Bulletin d'histoire politique

Le pouvoir de la langue dans la construction du « mythomoteur » du nationalisme corse : la langue comme vecteur identitaire et lien de massification populaire

Thierry Dominici



Volume 26, numéro 1, automne 2017

Francofugies et francopéties

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1041442ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1041442ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dominici, T. (2017). Le pouvoir de la langue dans la construction du
« mythomoteur » du nationalisme corse : la langue comme vecteur identitaire
et lien de massification populaire. *Bulletin d'histoire politique*, 26(1), 256–277.
<https://doi.org/10.7202/1041442ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB
Éditeur, 2017

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des
services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique
d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de
l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à
Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Le pouvoir de la langue dans la construction du « mythomoteur » du nationalisme corse : la langue comme vecteur identitaire et lien de massification populaire*

THIERRY DOMINICI

*Chercheur associé au Centre Montesquieu de recherche politique
Université de Bordeaux*

Dans les sciences humaines, la pensée nationaliste est souvent considérée comme étant une idéologie inhérente au concept de nation. Cette conceptualisation accentue nettement l'importance d'un lien entre des éléments de revendication ou de contestation identitaire et des notions de souveraineté nationale, voire d'identité et d'histoire collective, et même parfois d'ethnicité. Toutefois, cette définition du nationalisme est jugée trop restrictive et donc inopérante en science politique¹, car elle se focaliserait sur des principes d'appartenance à une communauté. De fait, une grande majorité de politologues depuis plus d'une trentaine d'années adopte plutôt l'approche de l'entrecroisement du clivage centre-périphérie inhérent au processus de construction nationale². Cependant, répondre d'une manière *ad hoc* à la problématique des francofugies et des francopéties au Canada et en France au XX^e siècle nécessite un certain détachement de ce modèle conceptuel³. Pour notre propos, l'intérêt n'est pas de partir de l'hypothèse que la nature du nationalisme se situe au cœur de la confrontation entre « le centre édificateur d'une culture nationale et la résistance croissante des populations assujetties et ethniquement, linguistiquement ou religieusement distinctes, en province et dans les périphéries⁴ ». Si l'angle du processus d'édification nationale permet d'étudier la question du nationalisme en matière de mobilisations politiques (mouvements sociaux, partis, etc.), il ne permet pas d'observer clairement ces mêmes mobilisations

* Cet article scientifique a été évalué par deux experts anonymes externes, que le Comité de rédaction tient à remercier.

sous l'angle qui nous intéresse. En effet, l'objectif de notre propos réside uniquement dans l'observation de l'utilisation de la langue corse ou *lingua nustrale*⁵ (langue vernaculaire et identitaire) comme outil de revendication politique ou idéologique par les forces nationalistes corses (de 1896⁶ à 2017)⁷.

Certes, pour tenter de circonscrire ce rapport politique et identitaire entre la langue et le nationalisme, la littérature scientifique dispose d'autres modèles que ceux qui se bornent à analyser le clivage centre / périphérie. L'un des plus prégnants est, assurément, celui qui a été conceptualisé par John A. Armstrong: l'étude du «mythomoteur»⁸. Nous rappelons brièvement que, pour Armstrong, les «mythomoteurs» constituent les modalités d'émergence et de recomposition des identités nationalistes. Celles-ci sont portées par des réactions de groupes qui tendent à se définir par rapport à «l'Autre» – l'étranger et l'envahisseur, et non en référence à leurs propres caractéristiques groupales. Ces réactions se créent, selon Armstrong, sur des répertoires symboliques traditionnels tels que la conscience d'appartenir à un groupe ethnique ou à une communauté ethnolinguistique différents. Ces situations sont très souvent inhérentes à un rapport (conflictuel ou non) entre «Nous» et «Eux» (ou «l'Autre»). Cependant, la lecture d'Armstrong ne montre pas quels sont les marqueurs identitaires clés qui constitueraient ces «mythomoteurs». Est-ce la langue partagée? Est-ce le territoire? Est-ce la tradition commune? Cette série de questions clés inhérente au concept de «mythomoteur» nous renvoie aux travaux de l'historien Anthony David Smith. Ce dernier a utilisé, dans plusieurs de ses publications⁹, cette notion ou modèle conceptuel.

Pour Smith, tous les «mythomoteurs» se composent de six éléments repérables sur le plan socio-historique. Ainsi tout «mythomoteur»: 1) serait constitué d'une *population* qui possède un nom; 2) se référerait à un *mythe d'ancêtres communs*; 3) partagerait une *mémoire*; 4) partagerait aussi des *éléments de culture* – ici, Smith prend en compte tout particulièrement la langue et la religion, etc.; 5) aurait un lien à un *territoire d'origine* et/ou à une patrie; 6) inclurait un *sentiment de solidarité* ou la conscience d'appartenir à une communauté. Cet article n'aspire pas à brosser un portrait des six éléments smithiens du mythomoteur en Corse, mais de nous focaliser uniquement sur le rôle de la langue comme vecteur politique de cimentation identitaire des Corses et ainsi de montrer que, dans les faits, elle paraît moins «francofuge» que «corsopète». Partant de la place de la langue corse dans le «mythomoteur» corse nous montrerons tout d'abord, comment la langue corse, au-delà du politique, a le pouvoir de synthétiser ou d'instrumentaliser les différentes «assignations identitaires» (territoire, histoire, culture) des insulaires. Afin d'observer le rapport étroit entre la langue corse et l'idéologie nationaliste, nous étudierons ensuite d'un point

de vue socio-historique (analyse synchronique) comment les partis nationalistes insulaires ont utilisé ce marqueur identitaire. Cette analyse nous permettra d'aborder la place de la langue corse dans les dispositifs idéologiques proposés par l'ensemble des tendances nationalistes (passées et actuelles). Enfin, cette lecture panoramique nous permettra de proposer une analyse diachronique basée sur la comparaison des différentes stratégies déployées par ces familles politiques en présence dans le paysage politique depuis 1896.

L'élément langue dans la construction du « mythomoteur corse »

Dans de précédents travaux¹⁰, nous avons relevé l'existence d'un « mythomoteur corse ». Bien que les principes républicains aient pour objectifs d'effacer les particularismes régionaux, la Corse, en raison de son insularité, dispose d'un territoire spécifique de 8 700 km² (élément smithien 1¹¹). Avec les quarante années de révoltes contre le joug génois au XVIII^e siècle et la création d'une nation indépendante (constitution du 30 novembre 1755), on peut affirmer qu'historiquement et juridiquement la Corse a rencontré une période d'indépendance nationale (élément smithien 5). Aussi, les pères fondateurs de cette nation, dont Pascal Paoli¹² sera la tête de proue, incarnent les éléments smithiens 4, 5 et 6. Au sujet de la tradition (élément smithien 4), l'histoire montre que, depuis ses origines, les peuplements vivant en Corse s'organisent selon des processus et des dynamiques culturels et sociaux propres. Enfin, l'insularité contraint les Corses à conserver un héritage historique caractérisé par l'histoire des grandes civilisations peuplant la Méditerranée (éléments smithiens 1 et 5). Le « mythomoteur corse » dispose dans son arsenal revendicatif les caractéristiques des six éléments définis par Smith. En conséquence, nous pouvons affirmer qu'en Corse le sous-élément linguistique du « mythomoteur » se juxtapose directement sur l'élément territorial. Par exemple, Marie-José Dalbera-Stefanaggi¹³ signale l'existence d'une sorte de rapport complexe entremêlant l'individu à l'île. Ce rapport structurel est souvent cimenté par l'existence de la langue véhiculaire, le tout renforcé par des liens de parenté (réels ou symboliques). Il semble qu'à l'origine, à chaque système familial (lien entre famille / village et *piève*¹⁴) correspondait un parler corse quasi spécifique et que ce serait dans ces espaces clos (vécus ou imaginés) que se constituent les structures sociales des différentes identités (territorialisées ou localisées), et surtout que se sont formées et se façonnent encore « les *parlers* » des Corses¹⁵. Ce phénomène social et linguistique s'effectue à l'intérieur d'un territoire agissant¹⁶ et cela malgré l'influence d'un centre politique et culturel de plus en plus présent, la langue française qui, depuis la fin du XIX^e siècle, agit sur l'ensemble du territoire national tel un processus de déculturation¹⁷.

Historiquement, cette situation s'est produite lorsque les premiers effets de l'acculturation inhérente au processus de francisation lancé dès la fin du XIX^e siècle par l'État¹⁸ se sont fait sentir sur le territoire de l'île. Néanmoins, cette (r)évolution linguistique semble n'avoir touché que les grands pôles économiques, culturels et administratifs placés sous la férule des deux grandes villes, Ajaccio et Bastia. D'ailleurs, l'analyse empirique de Marie-José Dalbera-Stefanaggi indique clairement qu'elle ne concerne pas vraiment les territoires intermédiaires inhérents aux types de territorialités identitaires (*pieve* / village / famille et aujourd'hui, quartier) des Corses¹⁹.

La place de la langue corse dans le champ social et politique insulaire constitue un fait social paradoxal, mais aussi un fait politique fondamental.

Le rapport à la langue corse est tout d'abord un fait social paradoxal, car la place de celle-ci au sein de la communauté insulaire paraît de plus en plus contradictoire tant le pourcentage de locuteurs s'érode, au point de faire de la communauté linguistique une minorité sur l'île²⁰. Ce fait social résulte de la prégnance du français. En moins de deux cents ans, la langue française a investi toutes les sphères de la vie privée et publique des insulaires. À l'instar des autres régions de la République, la France en tant qu'État unitaire a œuvré en Corse à l'homogénéisation linguistique de son territoire politique, économique, social et culturel, mais aussi informationnel, sportif, événementiel, communicationnel, littéraire, et enfin médiatique. Le français est donc la langue véhiculaire de l'ensemble de tous les échanges entre les insulaires. Pourtant, la langue corse ne disparaît pas du paysage. Étrangement, si elle perd en locuteurs, elle gagne en représentation sociale et politique en ce sens qu'elle impulse une singularité corse et une identité collective transcendant le temps et l'espace²¹.

De fait, la langue corse demeure dans la société insulaire une question politique fondamentale. En Corse, la langue vernaculaire ou *lingua nustrale* est un marqueur identitaire fort, elle incarne un élément central de revendication et de singularité (ou d'appartenance) de tous les Corses (vivant sur l'île et en dehors de l'île). De plus, sur le plan de son utilisation pour les nationalistes elle constitue dans le même mouvement un outil de propagande politique et un ciment identitaire²². Par exemple, lors des regroupements de foules (manifestations, grèves, groupes de supporters, etc.), la langue corse est utilisée dans la plupart des slogans identitaires.

Mais quelle est la place de la langue corse dans le discours des forces nationalistes corses contemporaines²³? Doit-on parler d'un phénomène politique de « francofugie » ou de « francopétie » de la langue des insulaires?

L'utilisation du sous-élément langue par les forces nationalistes

Dans le cadre de la République française²⁴, le nationalisme corse a une histoire politique. En effet, nous pouvons remarquer, en prenant appui

sur la grille historique proposée par Emmanuel Le Roy Ladurie dans son *Histoire de France des régions*²⁵, qu'il est possible de présenter une périodisation des familles partisans constituant les régionalismes français. En rapprochant cette grille aux travaux de l'historien Miroslav Hroch, nous avons, dans plusieurs travaux, pu proposer une périodisation du nationalisme corse²⁶. Pour aller à l'essentiel, Hroch²⁷ explique que toutes les conscientisations politiques rencontrent trois moments (ou cycles) de revendication identitaire : culturelle, partisane et de massification (populaire et sociale). Ce qui donnerait une valse du nationalisme à trois temps et trois mouvements.

Dans un premier temps, sans intentions politiques (avouées), un groupement d'intellectuels coopère afin d'imaginer un projet d'archéologie culturelle dont le point d'orgue est la sauvegarde de la langue et de la (re)découverte d'une histoire commune effacée de la mémoire collective. Hroch²⁸ explique qu'au départ, la démarche de ce groupement est essentiellement conservatoire, et qu'il n'a pas forcément de répercussions politiques.

Dans un second temps, des cercles de « patriotes » s'organisent en forces politiques. Le moteur de leurs mobilisations est l'instrumentalisation d'une culture ethnolinguistique au nom d'intérêts de classe. Cependant, il faut que « cette minorité agissante » déploie une stratégie politique qui permette de « transvaser » le sentiment national des classes dominantes locales vers les couches populaires. Cette action devrait, en théorie, aboutir dans un troisième temps à la réception de l'idéologie nationaliste parmi les masses populaires. Cette dernière étape consiste à fixer ces partis politiques dans le paysage politique. Cela va donner à ces mouvements l'occasion de construire un projet d'autonomie ou d'indépendance nationale.

Le deuxième point dont nous devons tenir compte dans cette approche est le « degré d'émancipation sociale et/ou de massification populaire » des forces nationalistes : ce que Hroch nomme l'étude du « niveau d'intensité de l'activité nationale ». Dans la « phase A », dite d' « intérêt académique » (*scholarly interest*), les intellectuels isolés commencent à étudier de manière approfondie le passé commun, la culture et la langue vernaculaire de leur communauté nationale.

Lors de la « phase B », dite d' « agitation nationale », l'« intérêt académique » s'organise en appareil politique entérinant un moment critique du « processus de fermentation de la conscience nationale » ; cette phase conduit à la production et à la structuration des mouvements culturels et sociaux en appareils politiques.

La « phase C » est dépeinte comme une « phase de massification », car elle marque la mutation des mouvances nationalistes en un « mouvement nationaliste de masse » lorsque le discours identitaire des forces nationalistes

touche toutes les stratifications sociales, au point que l'ensemble de la population participe subjectivement à l'activité nationale²⁹.

Cette lecture en trois temps nous permettra d'aborder l'impact de la langue dans la sociologie historique de chacune des différentes vagues de mobilisations du nationalisme corse de 1896 à aujourd'hui.

Les corsistes et muvristes (1896-1945), qui sont à l'origine d'un renouveau identitaire, porté par plusieurs défenseurs de la langue corse (partisans d'un rapprochement avec l'italianité). Tout d'abord, les mouvements corsistes, lors de la « phase A » de leur processus de politisation, vont donner naissance à une vague d'élites non assimilées par le système politique local. Poètes, écrivains, universitaires, journalistes écrivant en langue corse vont jalonner le chemin de la revendication identitaire. Plusieurs périodiques et revues en langues corses seront imprimés (sur l'île et sur le continent). En 1896, vont émerger successivement deux pôles de revendications intrinsèquement liés à la critique du poids de la francisation sur la culture insulaire et de son caractère néfaste. Le premier part du constat qu'avec la francisation, la langue corse se meurt, d'autant que la langue italienne disparaît peu à peu du champ social et culturel des Corses pour laisser la place à une langue étrangère aux us et coutumes insulaires : le français. D'où un discours identitaire tourné exclusivement vers le rejet de la langue française et l'attachement symbolique à l'*Italianita* (italianité ou latinité). Avec les corsistes émerge l'idée que la langue corse ne peut se distinguer ou se défaire du problème politique. Pour les corsistes la langue pose la question de l'ethnicité insulaire et ainsi ils revendiquent le droit de la défense d'une identité en voie de marginalisation. Le second pôle est d'ordre économique. Il se constitue par la situation difficile de « l'île oubliée », « l'île délaissée³⁰ », abandonnée par la France. Cette situation sera ressentie par les corsistes comme une mise à l'index identitaire des Corses.

Ce constat était le fruit de la réflexion menée par un groupe composé principalement d'intellectuels aux allégeances idéologiques et politiques distinctes (bonapartistes, cléricaux, légitimistes, nationalistes et notables). Cette tendance s'exprimera uniquement à travers son journal *A Tramuntana fresca e sana*³¹. Paru le 11 octobre 1896, à Ajaccio³², cet hebdomadaire se présente à la fois comme un média satirique, humoristique et hautement politique. De plus, fait important dans notre étude, il est rédigé exclusivement en langue corse³³. Grâce à *A Tramuntana fresca e sana*, dont le dernier numéro paraîtra le 23 octobre 1919, certains auteurs, comme son fondateur le journaliste et poète Pierre-Toussaint Casanova, alias Santu Casanova³⁴ (1850-1936), vont durant cette période se servir de la langue corse pour les besoins du journalisme certes, mais aussi pour démontrer que cette langue, devenue majeure, pouvait servir à autre chose qu'à la poésie.

De cette vague contestataire émergera un certain nombre de projets partisans. Le premier voit le jour à Marseille en mars 1914 : *A Cispra*³⁵, *Antologia Annuale*. À la base, il fut animé par deux instituteurs, Xavier Paoli et Ghjacumu Santu Versini. Cet organe de propagande revendiquant un certain autonomisme ne connaîtra à la veille de la Première Guerre mondiale qu'une seule livraison³⁶.

Très vite, après la Grande Guerre, apparaît une seconde tendance, portée essentiellement par le quotidien *A Muvara* (c'est-à-dire le mouflon, qui selon la légende populaire est le seul animal inapprivoisable de l'île)³⁷. Le journal est fondé le 15 mai 1920 et se range dans la continuité des premiers groupes corsistes de l'après-guerre. À l'instar de son prédécesseur, cet organe de propagande est imprimé sur le continent, à Paris (5 rue d'Argenson), alors que les autres journaux franco-corses étaient tous imprimés sur l'île. En revanche, fait d'importance, il est rédigé en langue corse et en langue française. Ce bilinguisme est dans le but d'être compris par un plus grand nombre de Corses (vivant sur l'île ou sur le continent), les *Muoristes* utilisaient une langue plus véhiculaire : le bilinguisme. Cependant, certaines aspirations politiques font référence à une *italianité* paraissent suspectes pour une grande partie de la société insulaire. On peut lire par exemple dans le bulletin n° 14 : « La Corse est une île toscane devenue territoire français » ; ou dans le bulletin n° 17 : « Nous voulons que la Corse, nation ayant successivement subi les jougs romain, pisan et génois, trouve enfin auprès de cette France qui l'a conquise pour la rendre plus libre l'appui nécessaire à son émancipation nationale ». Dans son numéro 21, ce mouvement va aussi réclamer aux pouvoirs publics l'ouverture d'une université sur l'île, tout en précisant clairement ses revendications politiques concernant l'utilité d'un apprentissage en langue corse :

En ce qui concerne l'Histoire, l'enseignement [...] devra porter principalement sur l'Histoire de la Corse considérée en elle-même et dans ses rapports avec la république d'Italie [...]. En ce qui concerne l'enseignement de la littérature et des langues modernes, l'université corse ne devra point faire preuve, de même que l'histoire, d'une gallophilie exagérée. Il faut absolument, dans l'intérêt de notre race, de notre dialecte, de notre avenir intellectuel que la langue italienne occupe la place d'honneur qui lui revient³⁸.

Cette situation permettra le passage à la « phase B » du processus. En effet, dès le 30 octobre 1922 est fondé sur l'île le *Partitu Corsu d'Azzione* (Parti corse d'action – PCA), issu du mouvement *muoriste* (ou corsiste). Celui-ci va se structurer et devenir le premier parti nationaliste de l'histoire de la revendication contemporaine. Le 3 août 1925, cette organisation ajoutera à son projet partisan ethnolinguistique le concept d'identité nationale historique. Ce parti sera dissous en 1926 pour mieux resurgir dans le paysage politique local à l'automne 1927, sous le sigle *Partitu Corsu*

Autonomistu (Parti Corse Autonomiste). Certains des membres («phase B») de cette organisation vont se diriger vers un autonomisme politique partisan d'une latinité ou italianité imbriquée dans le processus irrédentiste italien, ce qui entraînera la fin de la tendance (et l'échec de la «phase C» dite de massification). Nous montrerons plus loin, dans le troisième point, pourquoi la langue deviendra l'élément rassembleur de la revendication des corsistes et des *muvristes*. Retenons, pour conclure ce paragraphe, qu'en 1934, ce mouvement social réclamera l'indépendance de la Corse. En mai 1935, Santu Casanova, devenu principal leader de la mouvance, est reçu par Mussolini, ce qui marque une coupure idéologique des actions politiques et culturelles entre le PCA et une partie des membres d'*A Muvra*. Ce dernier prônant une certaine «italianité culturelle» (donc une tentation à la «francofugie» politique), le parti sera condamné par l'État pour irrédentisme en 1938 et disparaîtra du paysage politique tout en laissant un goût amer dans la revendication identitaire des prochaines générations.

Les régionalistes (1950-1960). Peut-être en raison des répercussions sur la vie politique des insulaires dues à la période trouble du glissement des *muvristes* vers des tendances fascistoïdes italiennes³⁹, cette tendance nationaliste n'utilisera pas vraiment dans son discours propagandiste la langue corse (sauf dans certains slogans et lors de certaines mobilisations ou actions sociales d'envergure), d'autant plus que son action était plutôt tournée vers un discours tiers-mondiste limité et vers un socialisme de complaisance que vers un identitarisme politique⁴⁰. Cette famille n'atteindra pas la «phase B» du processus, car elle sera supplantée dans le paysage politique local très rapidement par les autonomistes.

Les autonomistes (1960-1976) apparurent au début des années 1960. Cette famille politique instrumentalisera tous les éléments du «mythomoteur corse», dont particulièrement l'élément linguistique. La création d'associations de défense du patrimoine culturel, la réapparition de l'historicité des insulaires, et enfin la sauvegarde de la langue furent les trois axes de revendication des autonomistes. Cette situation permettra la création d'écoles corses et/ou bilingues (*scola corsa*, littéralement école corse), et surtout la publication de périodiques alimentés par plusieurs articles en langue corse. Les autonomistes participeront à la mise en place d'un rapport contradictoire avec la langue française («francofuges» dans l'esprit, les autonomistes en tant qu'intellectuels formés dans les universités et écoles françaises étaient surtout «francopètes»).

Les associations et «l'amicalisme» sont, pour cette génération, un tremplin permettant d'accéder à une forme de politisation dont les revendications identitaires «francofuges» seront les fondements idéologiques

d'un nationalisme authentique⁴¹. Les stratégies identitaires véhiculées par ces groupements associatifs se fondent sur l'historiographie d'un peuple, sur la sauvegarde d'une culture spécifique et sur la défense de la périphérie. De cette protestation s'affirmera dans le paysage politique local deux tendances autonomistes: le Front Régionaliste Corse (FRC) et l'Action Régionaliste Corse (ARC). L'ARC, par le truchement de ses différentes filiations⁴², dominera l'espace de la politique nationaliste durant les années 1960-1990.

Faute d'université en Corse⁴³, à l'instar des précédentes, cette nouvelle «*intelligentsia*» a été formée dans les universités continentales. Dès lors, leurs formations intellectuelles est intimement liée à la force «*francopète*» diffusée par l'éducation nationale française. En effet, les associations des étudiants insulaires des universités continentales (notamment Paris, Marseille et Nice) furent des structures matricielles dans lesquelles ont été formés de nombreux cadres et élus des mouvances nationalistes actuelles⁴⁴. Entre 1960 et 1976, le FRC et l'ARC, soutenus par un projet de société défini dans un manifeste⁴⁵, s'engagèrent sur la voie de l'autonomie interne et sur la logique, partagée par bon nombre de leurs homologues européens, d'intégration en tant que «*petite nation*» au concert européen.

Cependant, sur le plan générationnel, dans les années 1973-74, une autre «*intelligentsia*» placée sous l'égide de la CGNC (Comité de la jeunesse nationaliste corse) fera son apparition sur les campus de ces mêmes universités. Profitant des fondations idéologiques et doctrinales véhiculées par les premières associations et les partis autonomistes et régionalistes, c'est cette génération qui constituera en mai 1976 les cadres du FLN-C (Front de libération nationale de la Corse). En outre, cette génération de la CGNC amènera un espace politique nouveau – celui de «*la Lutte de libération nationale*» (LLN).

Les nationalistes et les indépendantistes (depuis 1976). Schématiquement, le nationalisme corse issu des années 1976 et qui est toujours en activité de nos jours, s'organise autour de ces deux familles constituées par d'un côté les radicaux soutenant la violence armée du FLN-C et de l'autre les modérés⁴⁶.

Sur le plan de la représentation politique, les autonomistes (que pour plus de commodité nous allons qualifier de nationalistes modérés) et les indépendantistes ont connu une forte progression électorale. De plus en plus mobilisatrice et progressiste (voire réformiste) dans le paysage politique local, l'idéologie nationaliste a transformé ces deux tendances en de véritables forces politiques alternatives aux partis traditionnels.

Sur le plan de l'instrumentalisation de la langue corse, à l'image de ses homologues autonomistes, la défense de la langue fut une priorité du FLN-C, et ce, dès sa création en mai 1976. Dans son manifeste rédigé en français, le FLN-C explique que «*le colonialisme français a tenté de rayer*

notre langue et notre culture par la francisation autoritaire⁴⁷», un constat qui l'amène, dans son second manifeste (toujours rédigé en français), à formuler un processus de défense du patrimoine national des Corses qui passera par :

la restitution de l'identité culturelle [qui] est le premier pas sur le chemin de l'authenticité nationale. La décolonisation mentale nécessite un double objectif : restitution de l'identité. 1) Elle se fera par la première place rendue à la langue nationale devant le français. L'installation d'un bilinguisme généralisé dans tous les actes de la vie publique, civile et administrative. [...] 2) l'enseignement et Université [réouverture d'une université en Corse]⁴⁸.

La lutte pour la sauvegarde de la langue corse par ces deux familles politiques permettra aux nationalistes élus à la Région de proposer une légalisation de la langue, par le biais notamment d'un projet fondé sur la co-officialisation de la langue corse, son enseignement (primaire, secondaire et universitaire), et enfin sa reconnaissance par les pouvoirs publics en matière d'éducation et de pédagogie⁴⁹.

Sur le plan structurel, le mercredi 25 juin 2014, soit trente-huit ans après sa création, l'organisation politico-militaire a annoncé publiquement « une sortie progressive de la clandestinité⁵⁰ » et donc la fin des violences politiques. L'annonce du FLN-C libère et libérera un nouvel espace politique aux nationalistes légaux.

Retenons toutefois que la radicalisation du phénomène identitaire, par les actions diverses, les attentats et surtout les actes de violence symbolique et spectaculaire menés par le FLN-C, a permis à l'élément langue du « mythonoteur corse » d'acquérir une représentation populaire, politique, et symbolique. Plus qu'une langue, le corse devient un message politique d'appartenance collective, de sorte que la singularité corse sort du domaine culturel pour embrasser la société insulaire dans son ensemble. Dans ce cas, la langue s'entend comme synonyme de « résistance » et de « liberté ». En ce sens, Xavier Crettiez et Pierre Piazza soulignent dans leurs travaux l'importance du graffiti comme moyen de représentation établissant un lien autant populaire, politique et symbolique que charnel entre les indépendantistes et l'imaginaire de la société insulaire⁵¹. En bornant le territoire de l'île de slogans et de tags, la langue corse franchit la frontière du « précieux » pour toucher l'imaginaire populaire. En réaction aux indépendantismes du FLN-C, dès 1977, les anciens de l'ARC (devenue Action Régionaliste Corse) créent une nouvelle organisation légale : l'Union du peuple corse (UPC). Dorénavant campée sur un projet d'autonomie interne défini par le manifeste *Autonomia*, l'UPC va tenter par la voie de la légalité de marquer de son empreinte le système politique insulaire. La force de l'UPC a été d'avoir su jouer la carte du nationalisme (bourgeois) modéré et légal. Concernant la défense de la langue corse cette

organisation utilisera les mêmes outils mis en place par son prédécesseur l'ARC. En 2002, l'UPC fusionnera avec plusieurs petites organisations nationalistes modérées; c'est de ce regroupement que se présentera sur l'échiquier politique le Parti national de la Corse (*U Partitu Nazionale di a Corsica*). Notre lecture synchronique du phénomène basée sur le modèle conceptuel de Hroch nous enseigne que ces nouveaux acteurs politiques n'ont point eu besoin de prendre racine dans la «phase A» pour faire émerger une tendance politique. La multiplicité des appareils entre 1976 et aujourd'hui montre que le nationalisme corse a atteint pleinement et durablement le processus de la «phase B» décrit par l'historien tchèque. Enfin, concernant la période actuelle, nous pouvons noter l'impact sur la société insulaire du discours politique du nationalisme modéré. Plus précisément, avec la victoire à l'élection régionale de décembre 2015 qui place les deux familles unies au centre du pouvoir régional et du fait d'avoir obtenu trois députés lors de l'élection législative de juin 2017, les partis nationalistes sont entrés dans l'histoire politique de la Corse. Victoires historiques dont les balbutiements furent la prise de la Mairie de Bastia en 2014 par les modérés et, du côté des indépendantistes, le passage au nationalisme légal. Aujourd'hui, le projet nationaliste unissant les deux tendances incarne auprès des jeunes⁵² et d'une grande partie de la population insulaire la solution politique⁵³ capable de concurrencer, sur le terrain du discours programmatique et du projet de société, les partis traditionnels locaux. Ce qui nous laisse augurer que la pensée nationaliste corse actuelle est entrée dans la matérialisation de la «phase C» du processus défini par Hroch.

Aujourd'hui, force est d'admettre que si ces deux tendances unies s'imposent dans le paysage politique et au cœur de l'opinion publique, ce n'est pas seulement parce qu'elles revendiquent un projet d'autonomie ou d'indépendance, mais parce qu'elles entendent aussi, de par leur union, échauffer une solution de rechange aux forces claniques⁵⁴ en perte de vitesse et donc incapables de proposer aux insulaires des solutions alternatives aux crises (sociale, économique et politique) actuelles⁵⁵. En revanche, nous observons que durant ces phases de maturité politique l'élément linguistique du «mythomoteur corse» n'a pas eu le même pouvoir d'attraction ou d'achoppement sur la société insulaire que durant la période corsiste. Seulement 17% des Corses sont aujourd'hui locuteurs. Aussi, l'élément langue du «mythomoteur corse» demeure important pour ces deux forces nationalistes au pouvoir, mais n'a de réalité politique que sur le plan symbolique et sociétal. Par exemple, les organes de presse et de communication des différents mouvements (*Arritti* [Debout!] ⁵⁶, *A Fiara* [La Flamme] ⁵⁷, *U Ribombu* [l'Écho] ⁵⁸) disposent de plusieurs espaces dédiés à l'expression en langue corse, mais, faute d'être moins compris ou incompris par les sympathisants et parce qu'il s'adresse à «l'Autre» (ici le

français en tant que force « francopète »), ils ne peuvent dédier la totalité de l'outil de propagande à la langue corse⁵⁹. Cependant, avec la victoire des nationalistes aux élections régionales de 2015 nous pouvons noter que l'espace dédié à la langue corse est de plus en plus grand. Par exemple, le Président de l'Assemblée territoriale, l'indépendantiste Jean-Guy Talamoni, fera son discours d'investiture uniquement en langue corse et plusieurs débats se font depuis cette mandature en *lingua nustrale*.

Enfin, pour conclure cette approche socio-historique, nous notons que cette lecture synchronique des cinq familles nationalistes nous a permis d'observer qu'elles rencontrent une grande continuité dans la durée, et qu'en même temps, elles ont su s'adapter en produisant plusieurs mutations idéologiques et programmatiques d'envergure.

Approche comparée du rapport à la langue pour les cinq familles

Sur le plan de l'instrumentalisation du sous-élément langue du mythonoteur corse par ces familles politiques historiques, notre périodisation socio-historique permet de voir qu'en Corse, dès le début des années 1900, à l'instar des autres régions françaises, se matérialise un rapport complexe entre une culture dominante aux velléités unificatrices d'un centre politique et une culture traditionnelle périphérique⁶⁰ sur le déclin. En ce sens, la politique d'émigration des Corses ou d'exil (les nationalistes qualifiant ainsi ce phénomène social) vers la France continentale et ses colonies favorisera ou accentuera une certaine acculturation, notamment par le recours de plus en plus systématique à la langue administrative dans les échanges courants de la vie quotidienne des insulaires.

Aussi, la langue corse perdra peu à peu de son dynamisme sociétal et communautaire, alors qu'au début de la première moitié du XIX^e siècle, elle se trouvait, à l'image des Alsaciens, dans une situation de trilinguisme⁶¹ : deux langues écrites, l'italien et le français, et une parlée, le corse⁶². Il faut cependant remarquer que, comme l'écrit Fernand Ettori, « corse et italien [ont] été entendus comme deux niveaux de la même langue plutôt que comme deux langues distinctes⁶³ ». En raison de ce fossé culturel, à l'image de Georges Clemenceau, qui propose le 4 mars 1871 à l'Assemblée nationale « que la Corse cesse immédiatement de faire partie de la République française⁶⁴ », plusieurs parlementaires exigent une scission de la République avec l'île. Néanmoins, à partir de la seconde moitié de ce siècle la situation de trilinguisme s'étiolle d'elle-même. Cette situation résulte de deux logiques (l'une administrative, l'autre économique) directement liées à l'homogénéisation du territoire national de la République (sorte de « francopétie forcée »). Enfin, sur le plan international, nous pouvons noter qu'étrangement, malgré l'italianité culturelle des insulaires, le projet du roi d'Italie, au-delà de l'élaboration symbolique d'un

plan de reconquête de cette « terre *irrédente*⁶⁵ » (tout comme la Savoie et l'ancien comté de Nice d'ailleurs), n'influencera que faiblement les discours identitaires des Corses. Ce double constat s'explique selon trois raisons.

Premièrement, parce que la francisation institutionnelle (ou force d'attraction « francopète ») de l'État contraint les insulaires à se défaire de la pratique de la langue italienne dans les actes légaux et juridiques de la vie courante (administratifs, judiciaires et surtout notariés). Paradoxalement si la langue et la culture française font que l'italianité s'efface de la vie quotidienne des Corses, ce phénomène plonge une partie de la population insulaire lettrée dans une acculturation linguistique (forcée). Ce phénomène s'accompagne pour la population la plus enkystée dans les stratifications de la société traditionnelle et rurale par un analphabétisme et illettrisme intrinsèquement liés à la francisation.

Deuxièmement, en 1881-82, les lois dites Jules Ferry relatives à l'enseignement public et obligatoire en primaire achèvent le processus d'acculturation pour ne pas dire de déculturation⁶⁶ dans certains cas. À ce moment charnière de l'histoire de la culture corse, la langue vernaculaire ne peut plus rivaliser avec la langue véhiculaire de l'école et de l'administration, la langue communément appelée « la langue du pain » : le français.

Troisièmement, au-delà de la volonté d'intégration à la francophonie des Corses, il semble que cette réalité sociolinguistique résulte plutôt du pragmatisme utilitariste de l'opinion générale des insulaires. Ces derniers ont accepté l'uniformisation républicaine par la francisation au péril même de la tradition culturelle corse, car pour plusieurs Corses elle était peut-être la seule solution porteuse d'une réalité sociale qui laissait espérer une certaine prospérité pour l'île et un avenir fortuné pour les insulaires⁶⁷.

Enfin, si nous abordons l'analyse de cette situation au travers du prisme de la théorie dépeinte par Ernest Gellner nous pouvons ajouter que nous avons affaire ici à une confrontation sociopolitique entre « une haute culture » et une « basse culture ». Si la « haute culture » s'impose chez plusieurs insulaires, c'est qu'elle entend être porteuse de modernité et d'industrialisation. Aussi, comme l'indique judicieusement Antoine Roger, « l'industrialisation exige selon [Ernest Gellner] un vaste effort de réorganisation : elle pousse à l'homogénéisation culturelle de la collectivité. Cette logique ne se déploie pas sans heurts. Les perturbations qu'elle provoque dans certains cas sont à l'origine d'un nationalisme exacerbé⁶⁸ ». Aux yeux de Gellner, l'industrialisation ne limite pas son influence à la seule sphère économique. Elle provoque un changement de société de plus grande ampleur. Les structures sociales anciennes, rigides et immuables, laissent la place à des structures plus souples et plus mobiles. Ainsi s'opère le passage du « stade agraire » au « stade industriel⁶⁹ ». Concer-

nant le cas corse, force est de constater que l'homogénéisation de l'administration de l'État sur l'ensemble de son territoire national agissant par le truchement de la langue française (« haute culture ») va, d'une part, casser la société dite agraire et traditionnelle (« basses cultures ») corse, et donc faire fondre ou se diluer les singularités et les particularismes périphériques dans l'idéal républicain et l'unicité citoyenne de la République.

Et c'est en raison du fait que la culture corse était menacée de disparition, car soumise à la double politique d'assimilation : par le haut, avec l'émigration des élites locales, notamment grâce à l'ouverture de postes dans le corps administratif, et, par le bas, car c'est par le système d'uniformisation et d'homogénéisation de l'État qu'apparaissent les premières tendances nationalistes. Cette situation entraîne la société insulaire dans les spirales d'une « acculturation forcée⁷⁰ », voire dans certains cas, comme pour les zones rurales d'une « transplantation culturelle » de la population insulaire. Néanmoins, Fernand Etti⁷¹ rappelle que le résultat d'une assimilation intégrale des élites locales par la francisation revenait à ne pas estimer à son juste poids le mouvement de renaissance linguistique et littéraire qui prend naissance à la fin du XIX^e siècle ayant pour intention de constituer une littérature corse de plein exercice. Ainsi est fondé en 1896 *La Tramuntana*, premier journal en langue corse.

Cette tendance culturelle manifestait des préoccupations dépassant le monde littéraire. Celles-ci entendaient toucher à l'avenir de la Corse et contrer, toujours selon Etti, « l'effondrement des structures économiques et la dilacération du tissu social par l'émigration, le sentiment de la mort d'un peuple⁷² ». Ainsi, ces phénomènes « constituent le fond de conscience inquiète sur lequel, chez certains, s'édifiait la littérature écrite de langue corse. Cette littérature ne pouvait pas ne pas interférer avec la politique⁷³ ». La famille politique issue de ce conflit social et culturel est, comme nous l'avons vu, le muvrisme. Cette force était plus poétique que politique et se limitait à endiguer la dégradation de la culture corse et à ouvrir les chemins de la lutte pour la sauvegarde de la langue corse. De sorte que bien qu'elle ait su fixer les bases de son projet de société sur la dénonciation d'une acculturation forcée, elle légitimera, par le biais d'un discours puisé dans l'arsenal des revendications identitaires de l'époque, la question ethno-linguistique⁷⁴ (ou plus simplement le caractère latin⁷⁵ de la culture et des mœurs des Corses). Cette stratégie identitaire imbrique la singularité de la langue corse dans l'italianité. Nous pouvons parler d'un discours, bien que minoritaire, de « francofugie » politique. Sa force d'attraction fut d'ouvrir la question de la défense ou de la sauvegarde de la langue corse à la voie politique. Nous pouvons ajouter qu'au-delà de sa confidentialité structurelle, le muvrisme est la première force nationaliste qui fixera ce vecteur identitaire en élément politique. En fait, comme nous l'avons vu plus haut, les autres familles nationalistes ne feront que s'appuyer sur ce

phénomène de « francofugie » en instrumentalisant son pouvoir d'exaltation populaire.

En fait, force est de voir que, sauf pour la famille des mouvances régionalistes (qui ne le revendique pas ou peu), la défense de la langue corse est un outil politique parmi d'autres (territoire, culture, etc.). Aussi, dès les années 1960, dans le discours des nationalistes apparaissent des thèmes de revendication identitaire concernant la langue : langue et culture, langue et territoire, langue et peuple, langue et histoire, etc. Nous pouvons noter que lors de leurs utilisations ils sont souvent imbriqués, à l'image de poupées gigognes, les uns dans les autres. En effet, que cela soit pour les mouvances autonomistes des années 1960-80 ou pour les indépendantistes et les nationalistes de ces trente dernières années, la défense de la langue, bien que symbolique, fait partie intégrante des revendications nationalistes⁷⁶. Cependant, outre le fait que les nationalistes élus à la région militent depuis 2013 pour la co-officialisation (ce qui donnerait deux langues officielles sur l'île) de la langue corse, aucune de ces forces politiques ne put rationnellement se défaire du vecteur linguistique français (« action francopète »). Aujourd'hui, nous pouvons observer qu'en tant que force politique majoritaire et afin de demeurer compétitive sur l'échiquier politique local et national, que cela soit au cœur de la lutte nationale ou lors des processus de rassemblement populaire, l'expression de ces entrepreneurs politiques souffre dans son expression publique d'effets « francopètes ». La langue corse occupe l'espace militant et les stratifications sociales, mais les discours et les messages ayant une portée politique collective, exprimés par ces forces nationalistes, subsistent pour des raisons de compréhension en langue française.

Conclusion : la langue comme outil de massification populaire du nationalisme

Dans cette étude, nous avons tenté de montrer que le pouvoir véhiculaire de la langue corse dans la sphère publique et politique s'étiolait à la fin du XIX^e siècle pour mieux se renforcer ou se fixer aujourd'hui dans la sphère privée et/ou personnelle, ce qui nous semble traduire une certaine massification populaire et intergénérationnelle du message nationaliste et/ou identitaire. En analysant la langue en tant que vecteur identitaire d'un « mythomoteur corse » nous avons pu démontrer que le nationalisme corse contemporain utilise la langue comme moyen de capter une série de référents identitaires fondés sur une histoire réelle et imaginée, ainsi que sur une dimension culturelle partagée : l'existence d'une langue parlée et donc *a fortiori* l'existence d'un peuple ethnolinguistique ou ethnoculturel.

Dans la première partie de cet article, nous avons indiqué comment la langue corse, au-delà du fait de sa représentativité politique, érige ou réifie la culture traditionnelle insulaire. Nous avons expliqué comment le

territoire de l'île forge ou sculpte le caractère insulaire et comment cette insularité permet à la langue d'évoluer sur un territoire commun (et fermé) pouvant à terme donner « corps » à un peuple (ou une ethnie) Corse. En revanche, nous avons souligné que plus qu'une langue corse (ou des Corses) unilatérale, à l'origine *a lingua nustrale* des Corses est composée de sous-systèmes linguistiques distincts et pourtant intrinsèques qui s'affrontent et parfois s'opposent, tout en subissant la physionomie de l'île et en créant le comportement des Corses. L'analyse du sous-élément langue du « mythomoteur corse » nous a donné à voir qu'à l'instar de l'élément territoire, pour l'ensemble des insulaires le caractère mobilisateur de la langue est toujours prégnant dans l'imaginaire collectif. De sorte que dans une seconde partie, en nous aidant d'une grille socio-historique synchronique nous avons tenté de saisir l'impact de ce marqueur identitaire dans le discours et dans la construction idéologique des forces politiques nationalistes contemporaines.

Enfin dans un troisième point nous avons voulu comparer sur la longue durée l'impact réel du pouvoir de la langue corse dans les projets partisans. Nous avons pu noter qu'en tant qu'entrepreneurs politiques et, aujourd'hui, en tant que troisième force politique insulaire, les représentants du nationalisme actuel n'ont plus besoin d'utiliser la langue corse que comme un outil d'appartenance collective et non comme un outil politique. Ce qui nous a permis de faire remarquer que ces nouveaux entrepreneurs ont su en plus de trente années de discours programmatique, d'actions publiques, et de proposition de loi, imposer la question de la défense et de la sauvegarde de la langue corse au cœur des débats à l'Assemblée territoriale de Corse. En moins de deux cents ans, la question de la langue corse est devenue centrale en terme de politiques publiques notamment en touchant le culturel, l'éducation (enseignement, université, etc.), l'identitaire et l'économique. Force est de constater que de réforme en réforme les nationalistes ont fait basculer le caractère politique de la langue dans la dimension sociétale et institutionnelle (phénomène « francofuge »). Néanmoins, d'un point de vue communicationnel, et donc afin d'être compris par le plus grand nombre d'insulaires et de Français continentaux, l'ensemble de leurs revendications ne peut faire l'économie de la langue française (phénomène « francopète » forcé). Mais par-delà le paradoxe ne peut-on pas y voir également ici le signe d'une certaine maturité politique ?

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Christophe Jaffrelot et Alain Dieckhoff (dir.), *Repenser le nationalisme, théories et pratiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006, 463 p.
2. Voir Stein Rokkan et Derek W. Urwin (dir.), *The Politics of Territorial Identity: Studies in European Regionalism*, London, Sage Publications, 1982, 438 p.

3. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier les organisateurs du colloque « Francopéties et Francofugies » du 8 novembre 2014 de nous avoir associés à ce travail.
4. Seymour Martin Lipset et Stain Rokkan, *Party Systems and Voters' Alignments: Cross-National Perspectives*, New York, Free Press, 1967, p. 10.
5. Qui pourrait se traduire par la langue vernaculaire, ou littéralement langue du pays, ou la langue à nous.
6. Date de la renaissance des revendications identitaires corses par le truchement de mouvances pratiquant un nationalisme culturel et littéraire.
7. Thierry Dominici, « Le nationalisme corse aujourd'hui. Revendication d'auto-détermination, réalités partisans et projets de sociétés », dans Michel Seymour (dir.), *Repenser l'autodétermination interne*, Les Éditions Thémis, Faculté de droit, Université de Montréal, septembre 2016, p. 197-224; Thierry Dominici, « Corsican nationalism », dans Daniel Turp et Marc Sanjaume-Calvet (dir.), *The Emergence of a Democratic Right to Self-Determination in Europe*, Centre Maurits Coppeters, Bruxelles, décembre 2016, p. 100-111.
8. John A. Armstrong, *Nations Before Nationalism*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1982, 411 p.
9. Anthony D. Smith, *Theories of Nationalism*, Londres, Duckworth, 1971, 344 p.; Anthony D. Smith, *National Identity*, Londres, Penguin, 1991, 227 p.; Anthony D. Smith, *Nations and Nationalism in a Global Era*, Cambridge Polity Press, 1995, 211 p.
10. Thierry Dominici, *La contestation régionale dans le cadre de la République française. L'étude comparée des forces nationalitaires corses*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Bordeaux, juin 2010, 2 volumes, 710 p.
11. *Ibid.*
12. Thadd E. Hall, *France and the Eighteenth-Century Corsican Question*, New York University Press, 1971; François Vergé-Franchesqui, *Paoli: un homme des Lumières*, Paris, Fayard, 2005, 635 p.; Antoine-Marie Graziani, *Pascal Paoli: père de la patrie Corse*, Paris, Tallandier, 2002, 340 p.
13. Voir Marie-José Dalbera-Stefanaggi, *Essais de linguistique corse*, Ajaccio, Alain Piazzola, 2001, 300 p.; Marie-José Dalbera-Stefanaggi, *Langue corse: une approche linguistique*, Paris, Klincksieck, 1978, 160 p. (collection Études linguistiques); voir aussi (plus accessible) Marie-José Dalbera-Stefanaggi, *La langue corse*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, 123 p. (collection QSJ).
14. La piève correspond en Corse au canton français aujourd'hui (une entité administrative située, par son périmètre, entre une ville de taille moyenne et un département).
15. Marie-José Dalbera-Stefanaggi, *Unité et diversité des parlers corses. Le plan phonologique. Parenté génétique et affinité*, Alessandria (Italie), Dell'Orso, 1991, 651 p.
16. Gérard Lenclud, *En Corse: une société mosaïque*, Paris, La maison des sciences de l'homme, 2012.
17. Eugen Weber, *La fin des terroirs: la modernisation de la France rurale, 1870-1914*, traduit par Antoine Berman et Bernard Génies, Paris, Fayard, 1983, 839 p.
18. *Ibid.*
19. Marie-Josée Dalbera-Stefanaggi, *Langue corse...*, *op. cit.*, p. 123-141.

20. Pascal Marchetti, *La corsophonie: un idiome à la mer*, Paris, Éditions Albatros, 1989, 319 p.
21. En effet, si nous prenons en compte les chants et musiques folkloriques comme unité de mesure du phénomène, nous pouvons constater sans trop d'effort que la musique traditionnelle a permis une diffusion internationale de la langue corse et donc de l'identité corse. Par exemple, le chanteur Petru Guelfucci a bénéficié d'une notoriété qui dépasse les frontières de la Corse. Celui-ci incarnera pleinement ce phénomène de spatialisation de la langue corse notamment en devenant dans les années 1980-1990 une *star* des ondes de radios canadiennes. De cette notoriété et grâce au diffuseur Sony, il tirera une popularité internationale. Paradoxe oblige, durant cette période il fut une sorte d'ambassadeur de la culture française, car il faisait partie des chanteurs français les plus connus et écoutés au monde. D'autres comme le groupe *I Muvrini* (littéralement le petit mouflon, patronyme choisi en référence à *A Muvra* [le mouflon] première mouvance nationaliste de l'histoire contemporaine) sont des vedettes internationales et ont, en chantant sur les plus grandes scènes du monde, permis une grande popularisation internationale de l'identité corse.
22. Nous pouvons observer que la grande majorité des graffiti et tags ayant trait aux revendications identitaires sont en langue corse. Pour observer plus dans le détail ce phénomène sociologique et ethnolinguistique, voir Xavier Crettiez et Pierre Piazza, *Les murs rebelles. Iconographie nationaliste contestataire: Corse, Pays Basque et Irlande du Nord*, Paris, Éditions Karthala, 2014, 180 p. ; Xavier Crettiez et Pierre Piazza (dir.), « Iconographies Rebelles: sociologie des formes graphiques de contestation », *Cultures & Conflits*, n° 91-92, automne-hiver 2013 ; Pierre Bertoncini, *Le tag en Corse. Analyse d'une pratique clandestine*, Paris, L'Harmattan, 2009 ; Pierre Bertoncini, *L'art du graffiti en Corse: contribution aux méthodes d'analyse du phénomène graffiti en Corse*, Ajaccio, Albiana, 2001.
23. Thierry Dominici, « Le système partisan nationalitaire corse contemporain: étude d'un phénomène politique », *Political Science Debates*, Barcelone, Institut des Ciències Polítiques i Socials, 2005, p. 43-87 ; Thierry Dominici, « Le nationalisme identitaire dans la Corse contemporaine », dans Marga Gomez-Reino et Romain Pasquier (dir.), *Les partis régionalistes, Pôle Sud*, n° 20, juin 2004, p. 97-112.
24. Thierry Dominici, *La contestation régionale...*, op. cit.
25. Emmanuel Le Roy Ladurie, *Histoire de France des régions. La périphérie française, des origines à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2001.
26. Thierry Dominici, « Analyse comparée des dimensions partisans ethno-régionalistes françaises lors de l'élection régionale de mars 2004, l'exemple des cas alsacien, breton et corse », dans Emmanuel Nadal, Marianne Marty et Céline Thiriot (dir.), *Faire de la politique comparée: les terrains du comparatisme*, Paris, Karthala, 2005, p. 63-82 ; Thierry Dominici, « Analyse du degré d'émancipation sociale et de massification populaire des forces nationalistes corses actuelles: l'application du modèle de "petite" nation de Miroslav Hroch au nationalisme modéré », dans Jean-Yves Coppolani et André Fazi (dir.), *Mélanges Claude Olivesi*, Ajaccio, Éditions Albiana, septembre 2013.

27. Miroslav Hroch, *Social Preconditions of National Revival in Europe: A Comparative Analysis of the Social Composition of Patriotic Groups among the Smaller European Nations*, Cambridge University Press, 1986, 220 p.
28. *Ibid.*
29. *Ibid.*, p. 23-25.
30. Slogans souvent utilisés dans la propagande corse.
31. Traduction : «La Tramontane fraîche et saine». Le titre est très symbolique, car, à l'inverse des autres vents qui balayent des zones de l'île, la *Tramontane* soufflerait sur l'ensemble de la Corse.
32. Voir Jean-Paul Pellegrinetti et Ange Rovere, *La Corse et la République : la vie politique de la fin du Second Empire au début du XXI^e siècle*, Paris, Seuil, 2004 p. 233.
33. Ce qui n'est pas le cas des autres organes de propagandes qui jalonnent l'histoire des partis nationalistes insulaires.
34. Originaire d'Arbori, après s'être essayé à la poésie burlesque en italien, il voulut donner à sa langue maternelle le statut d'une langue nationale capable de parler dignement de tout.
35. Nom du fusil à silex au canon très long qu'utilisaient les milices de Pascal Paoli.
36. Notons que ce journal servira sur le plan de la revendication identitaire de socle commun à toutes les tendances nationalistes apparues après 1914.
37. L'idée en serait venue à Petru Rocca en découvrant un mouflon au zoo de Vincennes, un après-midi d'avril 1920 : «Mémorable rencontre, imprévue et comme fatidique, que celle de ce misérable mouflon de Corse, captif désespéré, se cognant sans espoir aux barreaux de fer d'une cage, et qui évoque... d'autres captifs, condamnés comme lui à l'exil, enfermés dans un cercle infernal d'où nulle espérance ne les dégagera jamais... La rencontre, à la fois heureuse et attristante, demeurera comme la représentation fatale du destin d'un peuple fier, conquis par la force, et subissant le sort injuste des vaincus», dans *A Muvra*, 1er septembre 1920. «À Muvra... un animal noble, un animal de rêve fait pour vivre sur les cimes et pour défier le chasseur et qu'ils ont emprisonné entre des barreaux. C'est l'animal-symbole, le reproche vivant contre le despotisme centralisateur. Comme lui, les Corses veulent redevenir libres...», cité dans Hyacinthe Yvia-Croce, *Vingt années de corsisme : chronique corse de l'entre-deux-guerres (1920-1939)*, Ajaccio, Cyrnos et Méditerranée, 1979, p. 28-29.
38. Citations empruntées à l'historien Roger Caratini, dans *Histoire du Peuple Corse*, Paris, Critérion, 1995, p. 326-327.
39. Solange Gras et Christian Gras, *La révolte des régions d'Europe occidentale : de 1916 à nos jours*, Paris, Presses universitaires de France, 1982, p. 20 ; Francis Arzalier, *Les perdants : la dérive fasciste des mouvements autonomistes et indépendantistes au XX^e siècle*, Paris, La Découverte, 1990, 270 p. ; Xosé M. Núñez Seixas, *Movimientos nacionalistas en Europa : Siglo XX*, Madrid, Editorial Síntesis, 1998, p. 195 ; Jean-Pierre Poli, *Autonomistes corses et irrédentisme fasciste, 1920-1939*, Ajaccio, Distribution corse du livre, 2007, 338 p.
40. Thierry Dominici, *Contestation régionale...*, *op. cit.*
41. Il existe aujourd'hui plusieurs témoignages de militants et de leaders nationalistes. Voir notamment Edmond Siméoni, *Corse : la volonté d'être*, Ajaccio,

- Albiana, 1995, 285 p.; Pierre Poggioli, *F.L.N.C. années 1970*, Ajaccio, Albiana, 2006, 265 p.
42. Dont le Parti national de la Corse (*U Partitu Nazionale di a Corsica*) sera en 2002 la dernière évolution structurelle.
 43. La réouverture de l'Université de Corse ne se fera qu'en 1981.
 44. Dont un de ses jeunes fondateurs, le professeur Michel Castellani, est devenu lors des élections législatives de juin 2017 l'un des trois premiers députés élus de l'histoire du nationalisme corse.
 45. CEDIC, *Manifeste pour l'ethnie Corse*, 1963, source personnelle; FRC, *Main basse sur une île*, Accademia d'i vagabondi (deuxième édition), Corbarra, Corse, 1970, 141 p.; ARC (réédition UPC), *Autonomia*, Arritti, Bastia, 1991, 213 p.
 46. En opposition au nationalisme «dur» des organisations légales proches des groupuscules armés.
 47. Manifeste du 5 mai 1976 (2 pages), archives personnelles.
 48. FLN-C, *A liberta o a morte ! Manifeste historique* (mai 1977), A Stampéria Naziunale, 2011, p. 43-44.
 49. La Co-officialité de la langue corse a été votée le 26 mai 2013 par l'Assemblée de Corse par 36 voix, avec 11 non-participations et quatre absences.
 50. Communiqué de presse de quatorze pages transmis aux médias et authentifié par les pouvoirs publics.
 51. Xavier Crettiez et Pierre Piazza, *Murs rebelles...*, *op.cit.*; Xavier Crettiez et Pierre Piazza, *Iconographies Rebelles...*, *op.cit.*
 52. Notre objet de recherche actuel sur la politisation des jeunes insulaires de 15 à 20 ans (dans le cadre d'une bourse postdoctorale au sein du laboratoire LISA de l'Université de Corse) nous a donné l'opportunité d'observer la portée de ce phénomène de massification populaire et sociale du nationalisme. Par exemple, lors de la manifestation des jeunes nationalistes du 22 avril 2015 à Corté, qui rassembla plus de 200 jeunes (lycéens, étudiants et jeunes dans la vie active) réclamant l'application des lois votées par l'Assemblée territoriale de Corse relatives «au statut de résident» et à la «co-officialisation (donc au côté du français) de la langue corse», nous avons pu remarquer que le caractère pacifique, la nature du message politique et l'action basée sur la grève de la faim de plusieurs jeunes fait montre d'une grande maturité politique et d'une transmission générationnelle (entre anciens et nouveaux nationalistes) organisée et élaborée dans un but de massification populaire du discours nationaliste légal ou modéré.
 53. Environ un peu plus d'un jeune sur trois entend être nationaliste corse ou sympathisant de la cause nationaliste.
 54. Jean-Louis Briquet, *La tradition en mouvement : clientélisme et politique en Corse*, Paris, Belin, 1997, 303 p.; Gérard Lenclud, «De haut en bas et de bas en haut, le système des clans en Corse», *Études rurales*, «L'État en perspective», n° 101-102, 1986, p. 137-173.
 55. Thierry Dominici, «Le nationalisme corse aujourd'hui...», *loc. cit.*, p.197-224; Thierry Dominici, «Corsican nationalism...», *loc. cit.*, p.100-111.
 56. Hebdomadaire officiel des nationalistes modérés. Date de la première parution: novembre 1966. À l'origine, il fut impulsé par les mouvances autonomistes.

57. Hebdomadaire nationaliste. Date de la première parution : 1991.
58. Hebdomadaire indépendantiste et journal officiel du FLN-C depuis le début des années 1980.
59. Par exemple, le 15 juin 1979, lors du premier procès de militants du FLN-C devant la juridiction d'exception qu'était la Cour de Sûreté de l'État, le porte-parole Jean Paul Roesch, dans sa déclaration liminaire, rappelle aux juges ce choix dans une phrase qui fera grand bruit : « si nous empruntons à l'expression française sa terminologie, c'est dans le seul souci de garantir aux journalistes français et internationaux la compréhension directe de notre message ». « #Corse : 15 juin 1979, Déclaration liminaire de Ghjuvan'Paulu Roesch, militant du FLNC », *corsicainformazione.org*.
60. Ernest Gellner, dans *Nations et nationalisme*, préfère les expressions de « haute culture » à « culture dominante » et de « basse culture » ou de « culture agraire » à « culture traditionnelle ». Pour notre part, nous utiliserons les deux formulations comme étant des synonymes.
61. Pascal Ottavi (dir.), *La langue corse dans le système éducatif : enjeux sociaux, curriculaires et didactiques du bi/plurilinguisme*, Ajaccio, Albiana et Université de Corse, 2012, 234 p.
62. Jean-Marie Comiti, *Les Corses face à leur langue : de la naissance de l'idiome à la reconnaissance de la langue*, Ajaccio, Squadra di u Finusellu, 1992, 264 p.
63. Fernand Etti, « Peuples, nationalité, nation : pour une réévaluation de l'histoire de la Corse », *Peuples méditerranéens / Mediterranean People*, n° 38-39, janvier-juin 1987, p. 19.
64. Pierre Antonetti, *Histoire de la Corse*, Paris, Robert Laffont, 1990, p. 457-458.
65. Terme employé, semble-t-il, par Matteo Renato Imbriani en 1877, son étymologie renvoie au verbe *Redimere*, signifiant « sauver, délivrer ». Ce verbe donne, au participe passé, le vocable de *redento* qui, avec le préfixe de négation donne *irredento* (non sauvé ou non délivré). Le phénomène politique, par essence strictement italien, propose un retour à la mère patrie des territoires où vivent sous occupation étrangère des populations italiennes. Voir Jean-Pierre Poli, *Autonomistes corses...*, *op. cit.*, p.101-102.
66. Selon plusieurs spécialistes, les deux phénomènes ne sont pas synonymes : l'acculturation est une perte ou un effacement de la culture de base au profit d'une nouvelle culture commune, alors que la déculturation consiste en une transformation de celle-ci allant jusqu'à la destruction et la négation de son existence sans pour autant proposer une nouvelle culture. Donc nous avons affaire ici à un déracinement complet. Voir Alex Mucchielli, *Les mentalités : compréhension et analyse, applications pratiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, 128 p.
67. Thierry Dominici, *Contestation régionale...*, *op. cit.*
68. Antoine Roger, *Les grandes théories du nationalisme*, Paris, Armand Colin, 2001, p. 10.
69. *Ibid.*, p. 10.
70. Thierry Dominici, *Contestation régionale...*, *op. cit.*
71. Fernand Etti, « Langue et littérature », dans ouvrage collectif, *Corse*, Paris, Bonneton, 1992, p. 245-246.
72. *Ibid.*

73. *Ibid.*, p. 249.
74. À ce titre, voir l'analyse sociolinguistique d'Olivier Durand, *La lingua corsa: una lotta per a lingua*, Brescia, Paideia, 2003, 397 p.
75. Sébastien Quenot, *La langue corse*, Bastia, Anima Corsa, 2009, 97 p.
76. Par exemple, le 19 juin 1979, lors du premier procès de militants du FLN-C devant la juridiction d'exception qu'était la Cour de Sûreté de l'État, Mathieu Fildori explique aux juges : « Nous proclamons à la face du Monde, et devant vous les Magistrats de l'État français, que nous ne sommes français : ni par la géographie ; ni par la langue ; ni par la culture ; ni par les mœurs ; ni par la communauté spirituelle ; ni par les intérêts communs, tant économiques que stratégiques. Et surtout pas par l'Histoire... Nous sommes une Nation dans le plein sens du terme, et non pas dans le sens d'une vague survivance moyenâgeuse, comme peuvent le revendiquer certaines de vos provinces particulières. Nous ne sommes pas une minorité nationale anachronique dans un État unifié, mais un pays occupé dont l'organisation étatique souveraine a été détruite par vos armées. »